

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 12 mai 2022, à compter de 17 h 00, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame, Messieurs:

Diane Sirard, mairesse

Sébastien Lavoie, conseiller

Jean-Claude Ratelle, conseiller

Richard Lévesque, conseiller

Michel Venne, conseiller

Yvon Forget, conseiller

et

Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière

ÉTAIT ABSENT

Monsieur :

Sylvain Leduc, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et greffière-trésorière, la mairesse déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

2022-05-157

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Appel d'offres FN-22-V-02 - Chemins d'hiver secteur HAUT
4. Appel d'offres FN-22-V-03 - Chemins d'hiver BAS
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2022-05-158

APPEL D'OFFRES FN-22-V-02 - CHEMINS D'HIVER SECTEUR HAUT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres FN-22-V-02 fait par le système d'appel SEAO pour l'entretien des Chemins d'hiver secteur HAUT ;

CONSIDÉRANT qu'une soumission a été reçue ;

9079-9149 Québec inc.

Prix forfaitaire du kilomètre plus les taxes applicables pour les années :

2022-2023	3 364,05 \$
2023-2024	3 532,25 \$
2024-2025	3 708,86 \$
2025-2026	3 894,30 \$
2026-2027	4 089,02 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'octroi du contrat pour l'entretien des chemins d'hiver secteur HAUT soit accordé à 9079-9149 Québec inc. au prix forfaitaire du kilomètre plus les taxes applicables pour les années :

2022-2023	3 364,05 \$
2023-2024	3 532,25 \$
2024-2025	3 708,86 \$
2025-2026	3 894,30 \$
2026-2027	4 089,02 \$

QUE ces sommes soient prises à même le budget de fonctionnement.

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à entrer en contact avec celui-ci pour confirmer notre engagement.

ADOPTÉE

2022-05-159

APPEL D'OFFRES FN-22-V-03 - CHEMINS D'HIVER SECTEUR BAS

CONSIDÉRANT l'appel d'offres FN-22-V-03 fait par le système d'appel SEAO pour l'entretien des Chemins d'hiver secteur BAS ;

CONSIDÉRANT qu'une soumission a été reçue ;

9079-9149 Québec inc.

Prix forfaitaire du kilomètre plus les taxes applicables pour les années :

2022-2023	3 450,00 \$
2023-2024	3 622,50 \$
2024-2025	3 803,63 \$
2025-2026	3 993,81 \$
2026-2027	4 193,50 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'octroi du contrat pour l'entretien des chemins d'hiver secteur BAS soit accordé à 9079-9149 Québec inc. au prix forfaitaire du kilomètre plus les taxes applicables pour les années :

2022-2023	3 450,00 \$
2023-2024	3 622,50 \$
2024-2025	3 803,63 \$
2025-2026	3 993,81 \$
2026-2027	4 193,50 \$

QUE ces sommes soient prises à même le budget de fonctionnement.

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à entrer en contact avec celui-ci pour confirmer notre engagement.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public présent.

2022-05-160

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 12 mai 2022 soit levée, il est 17 h 17.

ADOPTÉE

DIANE SIRARD,
Mairesse

BERNADETTE OUELLETTE,
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Diane Sirard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Sirard, mairesse